

PROJET RÉGIONAL 2015 - 2016  
Dispositif Culture/Justice  
Mission «Lecture en prison»

# QUARTIER LIVRE





## NOTE D'INTENTION

Dans le cadre du dispositif Culture/Justice, Livre et lecture en Bretagne développe un projet régional ambitieux autour du livre et de la lecture, pour **la prévention et la lutte contre l'illettrisme**. Ce projet a été nommé «**Quartier livre**».

Il est mené en partenariat avec la mission Culture/Justice de la Ligue de l'enseignement ; il s'articule notamment autour de la question du «**Facile à lire**» et vise à développer le goût du livre et de la lecture chez les personnes détenues les plus éloignées de la culture.

Dans la continuité de ce que nous avons démarré en 2012 avec la mission régionale Culture/Justice de la Ligue de l'enseignement, le projet est l'occasion de travailler avec les enseignants des prisons sur la question de la lutte contre l'illettrisme.

## RAPPEL DU CONTEXTE DES BIBLIOTHÈQUES EN PRISON

Les bibliothèques sont des **lieux obligatoires** en détention, dans le cadre du protocole national Culture/Justice. Elles sont gérées en direct par des personnes détenues, appelées «**auxiliaires-bibliothécaires**», avec l'accompagnement de professionnels de la culture (la coordination culturelle au sein des prisons) et de professionnels du livre (les partenaires des bibliothèques, les chargés de mission régionaux Culture ou Lecture/Justice).

En Bretagne, il existe au moins une bibliothèque dans chacun des **7 établissements pénitentiaires**, dont le suivi est assuré par un coordinateur culturel, et au plan régional par une chargée de mission Lecture/Justice.



# LES AXES DU PROJET



## VOLET « FACILE À LIRE »

Un mobilier repérable

Des livres présentés de face

Des livres de fiction identifiés par thèmes (animaux, amitié, amour...)

Une collection de livres et autres documents choisis : faciles à lire, livres audio, magazines...

De la médiation autour du livre, avec des partenaires ciblés

« Facile à lire » est un concept qui vient des pays du nord de l'Europe et du Canada où il est très bien installé.

Les «**Easy to read squares**» sont des espaces bien identifiés à l'intérieur de la bibliothèque et pourvus d'un mobilier adapté, de collections choisies de livres et autres documents accessibles à des publics en difficulté avec la lecture.

<http://www.livrelecturebretagne.fr/les-espaces-facile-a-lire/>

Et le kit facile à lire sur le site de Livre et lecture en Bretagne, dont une liste critérisée :

<http://www.livrelecturebretagne.fr/le-kit-facile-a-lire/>

Le «**FACILE A LIRE**» se déclinera de la manière suivante dans les 7 établissements pénitentiaires bretons :

- **Acquisition de livres** faciles à lire dans toutes les prisons (achats réalisés fin 2014) ;
- **Conception de mobilier** pour présentation du facile à lire – dans ou à l'extérieur des bibliothèques – mobilier transportable, modulable.

Cet espace «Facile à lire» sera élaboré **en partenariat avec les acteurs de la lutte contre l'illettrisme en prison (acteurs de la bibliothèque, enseignement, formation...)** et les acteurs de l'extérieur.

**Un volet «ACTION CULTURELLE» accompagnera la collection de livres «faciles à lire».** Une ou des compagnies travailleront à partir de certains textes issus de la collection FAL, pour les valoriser et proposer une approche différente du livre.

Cela permettra peut-être d'aborder les blocages, ce qui « empêche » de lire en prison, avec décalage et humour, et donc de donner envie de lire aux personnes détenues, en particulier à ceux qui ont peu ou pas accès au livre et à la lecture.

Il faut bien bien veiller à l'accessibilité de cette proposition, pour tous les détenus quel que soit leur lien à la culture. Se pose également la question du lieu choisi pour cette opération : dans chaque établissement, en dehors des bibliothèques (les salles de sport par exemple).

Dans chaque établissement, les bibliothèques partenaires seront associées à cette proposition.

## VOLET RÉSIDENCE D'AUTEUR

Une **RÉSIDENTE D'AUTEUR** se tiendra dans une des prisons, du type résidence de collocation.  
(Cf projet «Pacte d'avenir» et la résidence de Frédérique Niobey dans le Nord du Finistère).

**Choix de l'auteur** : un appel à auteurs ciblé (compétences particulières pour une intervention en prison)

**Choix du lieu** : Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc

**Temps de la résidence** : sur 6 semaines, du 26 avril au 3 juin 2016 inclus

La résidence sera portée localement par le **partenaire culturel « livre »** (la bibliothèque de Saint-Brieuc), en lien avec la coordination culturelle au sein de la prison.

Une restitution de la résidence sera organisée à Saint-Brieuc, au cours du premier semestre 2017 (au plus tard).

## VOLET COOPÉRATION

La **COOPÉRATION** est essentielle au bon fonctionnement de ce projet. Elle implique :

- **Une sensibilisation commune** des enseignants UPR de Bretagne et coordinateurs culturels sur le facile à lire (Formation «facile à lire» dispensée par Bibliopass en mars 2015).

- **Le démarrage d'un travail en commun** avec les enseignants sur les ressources faciles à lire, en engageant une réflexion : d'une part sur l'accès à la bibliothèque pour les personnes les plus éloignées, et d'autre part sur l'accès à ces livres «faciles» depuis la bibliothèque ou l'école, ou à l'occasion d'autres activités que celle de la bibliothèque.

### EN COMPLEMENT : UNE SENSIBILISATION A LA QUESTION DE L'ILLETTRISME

Une **PROJECTION** du film de Marianne BRESSY « A la lettre » (question de l'illettrisme en Bretagne) peut être proposée pour les acteurs du projet : coordinateurs culturels et enseignants.

Une autre **projection pour les détenus** peut être envisagée (mais plutôt d'extraits du film car celui-ci est par moment très technique).

La réalisatrice pourra **accompagner ces projections** pour susciter un réel échange avec le public.



# COMMUNICATION



Des **TRACES** sont à prévoir pour communiquer durant ce projet. Une partie des traces sera destinée au réseau professionnel, une autre partie pour les détenus.

La réalisation de ces traces sera coordonnée par Livre et lecture en Bretagne, en appui de la propre communication des partenaires, et selon le travail et les souhaits de l'auteur en résidence.

Il peut s'agir de :

- **Traces de la résidence**, sous forme écrite et/ou filmique ;
- **Traces du passage** de la compagnie ;
- **Traces de l'ensemble** du projet ;
- **Ressources** autour du facile à lire à compiler par Livre et lecture en Bretagne.

# FINANCEMENT

Le projet sera financé par des crédits DISP et DRAC.

Des cofinancements sont à rechercher auprès d'autres partenaires institutionnels :

**DAP** (appel à projets)

**Région Bretagne** (dossier de candidature soumis par la Ville de Saint-Brieuc pour une aide à la résidence d'auteur)

L'acquisition des livres «faciles à lire» (5000 euros) a déjà été financée par la DISP, au titre du budget 2014.

## Contact Livre et lecture en Bretagne

**Christine LOQUET** - Chargée de mission «Publics éloignés»  
christine.loquet@livrelecturebretagne.fr - 02 99 37 77 58

**Mailys AFFILE** - Chargée de communication  
mailys.affile@livrelecturebretagne.fr - 02 99 37 77 54